

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 29 juillet 2020

Membres en exercice : 11	Date de la convocation : 22 juillet 2020
Présents : 10	L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juillet, le Conseil municipal de la commune de Saint-Père, régulièrement convoqué, s'est réunie à la mairie, à 20 heures 00, sous la présidence de Christian GUYOT, maire.
Votants : 10	Présents : Christian GUYOT, Alain GARNIER, Gilbert GAUCHÉ, Frédéric BEAUCLAIR, Xavier BLANDIN, Christophe ISAAC, Hélène DEFAUT, Henriette MOREAU, Julien SIMONET, Corinne GABELLA
Secrétaire de séance: Alain GARNIER	Représentés : Excusés : Jean-Marc SALIGOT Absents :

Ordre du jour:

- Vote du BP COMMUNE 2020
- Vote du BP ASSAINISSEMENT 2020
- Vote du BP CAMPING 2020
- Délibération à prendre pour l'encaissement des redevances assainissement issues de la facturation de consommation d'eau gérée par le SIAEP St Père Tharoiseau.
- Questions/infos diverses

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Après accord des membres du conseil municipal, le Maire ajoute à l'ordre du jour :

Délibération n° : DE_2020_046
Objet : VOTE DU BP COMMUNE 2020

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 29 juillet 2020,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
ADOpte dans son ensemble le budget primitif communal 2020 suivant :

Section de fonctionnement

	CREDITS VOTES	RESULTAT REP.	CUMUL
Dépenses	536 285.50	0	536 285.50
Recettes	479 084.06	57 201.44	536 285.50

Section investissement

	OPERATIONS	RESULT.REP.	R.A.R.	CUMUL
Dépenses	324 669.52		90 307.45	414 976.97
Recettes	191 759.79	86 215.43	137 001.75	414 976.97

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 536 285.50 €
- section d'investissement : 414 976.97 €
- **TOTAL du budget : 951 262.47 €**

Délibération n° : DE_2020_047

Objet : VOTE DU BP ASSAINISSEMENT 2020

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 29 juillet 2020,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
ADOpte dans son ensemble le budget primitif 2020 du service Assainissement suivant :**

Section de fonctionnement

	CREDITS VOTES	RESULTAT REP.	CUMUL
Dépenses	59 940.48	29 900.67	89 841.15
Recettes	89 841.15	0	89 841.15

Section investissement

	OPERATIONS	RESULT.REP.	R.A.R.	CUMUL
Dépenses	0	0	7 500.00	7 500
Recettes	13 145.49	37 536.99	0	50 682.48

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement comme suit:

- section de fonctionnement : 89 841.15 €

Ce budget est en suréquilibre en section d'investissement comme suit:

- Dépenses: 7 500.00 €

- Recettes: 50 682.48 €

- TOTAL du budget :

En dépenses: 97 341.15 €

En recettes: 140 523.63 €

Délibération n° : DE_2020_048
Objet : VOTE DU BP CAMPING 2019

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 29 juillet 2020,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:
ADOpte dans son ensemble le budget primitif 2020 du service Camping suivant :

Section de fonctionnement

	CREDITS VOTES	RESULTAT REP.	CUMUL
Dépenses	33 053.78	0	33 053.78
Recettes	25 000	8 053.78	33 053.78

Section investissement

	OPERATIONS	RESULT.REP.	R.A.R.	CUMUL
Dépenses	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 33 053.78 €
- section d'investissement : 0 €
- **TOTAL du budget : 33 053.78 €**

Délibération n° : DE_2020_049

**Objet : REVERSEMENT DU PRODUIT ASSAINISSEMENT COLLECTE PAR LE SIAEP
AU BUDGET ASSAINISSEMENT**

La Commune prend note que le Syndicat Intercommunal d'adduction d'Eau potable de St Père Tharoiseau (SIAEP) est en charge de gérer le réseau d'eau à compter du 31/12/2018 et que le SIAEP perçoit lors de la facturation de la consommation d'eau la redevance d'assainissement et l'abonnement au réseau d'assainissement.

Le SIAEP St Père Tharoiseau doit reverser au budget assainissement, annexe au budget communal, le produit relatif à l'assainissement, soit la redevance par m³ d'eau consommé et l'abonnement au réseau. Une convention entre la Commune et le SIAEP fixe les conditions de prélèvement, de tarification et du reversement.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal

APPROUVENT la rédaction de la convention entre la Commune et le SIAEP St Père Tharoiseau pour le reversement du produit lié à l'assainissement au budget assainissement annexe au budget communal.

Délibération n° : DE_2020_050

Objet : ANNULE ET REMPLACE DE_2020_048 Vote BP Camping 2020

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 29 juillet 2020,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité:

ADOpte dans son ensemble le budget primitif 2020 du service Camping suivant :

Section de fonctionnement

	CREDITS VOTES	RESULTAT REP.	CUMUL
Dépenses	33 053.78	0	33 053.78
Recettes	25 000	8 053.78	33 053.78

Section investissement

	OPERATIONS	RESULT.REP.	R.A.R.	CUMUL
Dépenses	0	2 856.23	0	2 856.23
Recettes	2 856.23	0	0	2 856.23

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 33 053.78 €
- section d'investissement : 2 856.23 €
- **TOTAL du budget : 35 910.01 €**

Affaires diverses :

Fin de la séance à

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires

après dépôt en Sous-préfecture le

et publication ou notification le